

DELEGATION DE Monsieur Jean-Charles BRON

D-2013/380

Soutien au développement du commerce, de l'artisanat et des services de la Ville de Bordeaux. Actions menées par les associations de commerçants et d'artisans. Demandes de subventions. Décision. Autorisation.

Monsieur Jean-Charles BRON, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de son intervention en faveur du développement du commerce et des activités artisanales et de services, la Ville de Bordeaux apporte un soutien financier aux associations de commerçants et d'artisans pour leurs projets d'actions ou d'animations.

Ci-après les animations pour lesquelles les associations pourraient bénéficier des subventions municipales suivantes :

Porteurs	Actions	Dates	Budgets prévisionnels TTC	Subventions de la Ville
Association des commerçants du Grand Parc	Programme d'actions : Fête du Goût, Noël, Pâques, Fête des Mères	2013/2014	31 000,00	4 000,00
Association Arts'Pas'Sages	La récréation des Métiers d'Art	28/06/2013	2 879,00	1 500,00
TOTAL			33 879,00	5 500,00

En conséquence, je vous demande de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à décider le versement des subventions suivantes :

Association des commerçants du Grand Parc	4 000 €
Association Arts'Pas'Sages	1 500 €

dont les montants seront imputés sur le budget de la Ville (fonction 9 – sous-fonction 94 - nature 6574).

Ces subventions seront versées sous réserve de la signature du contrat d'opération correspondant, de la fourniture de toutes les pièces justificatives par les présidents d'association et de l'obtention de toutes les autorisations administratives, réglementaires et sécuritaires pour les actions qui le nécessitent.

ADOpte A L'UNANIMITE